

Image not found or type unknown



Carte de résidence de 10 ans

Par **lolo**, le **24/05/2011** à **16:40**

Bonjour, je me suis mariée avec un français et j'ai eu mon titre de séjour valable 1 ans vie privé et familiale, bientôt je vais renouveler ma pièce d'identité, est ce que j'ai le droit d'avoir la carte de résidence de 10 ans?